

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

TOUS RÉPUBLICAINS !

Le jour où il a été atteint par le fâcheux accident qui, fort heureusement, n'aura pas de suites graves, mais qui a arrêté pour un moment sa persévérante et courageuse activité, M. Waldeck-Rousseau avait prononcé un discours qui, à la veille des élections, à cette heure où, comme le disait, à la Chambre, le président du Conseil, il faut « regarder le calendrier », mérite de retenir toute l'attention des électeurs républicains.

Rarement on a mieux mis en lumière que les bleus sont toujours les bleus, et les blancs toujours les blancs. Les masques varient ; soulevez-les ; un peu plus jeunes, un peu plus vieux, vous retrouverez les mêmes visages.

Quoi de plus curieux, en effet que la statistique établie par M. Waldeck-Rousseau et dont il nous a fait connaître les résultats. Cette statistique ne date pas de très loin et il n'y a pas moyen d'épilogner sur ces chiffres ; elle ne porte que sur les élections de 1893 et de 1898, comparées à celles qui auront lieu au mois de mai prochain.

En 1893, les candidats qui se déclaraient hostiles à la République, ceux qui étaient franchement monarchistes, franchement impérialistes, étaient au nombre de 351 ; en 1898 ils n'étaient plus que 191. « Aujourd'hui, en 1902, a dit le président du Conseil, j'ai beau interroger l'horizon et scruter la carte électorale de la France ; je n'en trouverai pas trois douzaines. »

Il n'y a plus que des républicains. Il est vrai, ainsi qu'il a ajouté M. Waldeck-Rousseau avec cette supériorité d'ironique éloquence dont il a le secret, « qu'on est républicain nationaliste, et il y aura avant peu des républicains monarchistes, des républicains impérialistes, et peut-être des républicains césariens. »

M. Waldeck-Rousseau a été discret en disant « peut-être » à moins que ce peut-être ait eu pour objet de nous remémorer le distique de l'illustre poète dont le centenaire vient d'être célébré avec tant d'éclat :

O visage de traitre

Quand la bouche dit oui, le regard dit peut-être !

Ces républicains monarchistes, ces républicains impérialistes, ces républicains césariens, nous les connaissons tous et nous pourrions même dire que nous ne connaissons qu'eux.

A leurs yeux la République n'est que le pavillon de contrebande qui couvre la marchandise ; aux nôtres, si nous ne sommes pas aveugles, la nature et la qualité de cette marchandise ne sauraient nous faire aucune illusion.

Il en est de ces messieurs comme des conspirateurs d'une opérette connue. S'ils ont enlevé « collet noir et perruque blonde, » ce n'est pas pour nous faire plaisir, mais uniquement pour piper le suffrage universel.

« Paris vaut bien une messe, » disait Henri IV, et Louis-Philippe lui-même ne détestait nullement s'entendre dire qu'il était « la meilleure des Républiques. »

C'est une république beaucoup plus réactionnaire que ne l'était le gouvernement du roi-citoyen, que nous réserveraient les coalis-

sés qui marchent à la suite de MM. Déroulède, Lemaître, Coppée, Cavaignac, le général Mercier et *tutti quanti*.

A ces ruses vraiment trop grossières, les républicains dignes de ce nom ne se laisseront pas prendre.

M. Cavaignac, dont l'attitude est entre toutes autres particulièrement choquante, est en train de recevoir, à cet égard, une leçon qui, il y a lieu de le croire, sera complète. Les électeurs, jusqu'à présent fidèles au nom dont M. Cavaignac était l'héritier, viennent de lui signifier l'indignation justifiée qu'il leur cause et de choisir un candidat républicain destiné à remplacer l'homme qui a manqué à tous ses engagements, à tout son passé.

Sur tous les points du territoire, les républicains entendront le langage tenu par M. Waldeck-Rousseau et imiteront la clairvoyante et patriotique attitude des républicains de l'arrondissement de St-Calais. Ils regarderont le visage du candidat et non son masque. Ils s'en tiendront aux actes, et non pas aux mots. A. B.

CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du 5 mars 1902 (matin)

M. Maurice Faure, président.

Au début de la séance M. le Président se faisant l'interprète de la Chambre, adresse ses sentiments de sympathie au président du Conseil qui a été victime d'un accident de voiture vendredi soir.

Puis la Chambre revient au budget de la guerre.

M. Brunet interpelle sur la situation faite aux agents comptables du commissariat des troupes coloniales.

Il dépose une motion qui est adoptée.

M. l'amiral Rieunier critique la façon dont est constituée l'armée coloniale.

Il prononce un discours d'un ridicule achevé, que la Chambre n'écoute pas.

M. Allemane soulève un incident au sujet du général Billot qui malgré son âge est maintenu en activité.

Les chapitres du budget de la guerre sont votés.

Séance de l'après-midi

M. Chiché dépose une proposition qui tend à réprimer les actes de corruption électorale commis par les membres du gouvernement.

L'urgence pour cette proposition est repoussée par 294 voix contre 139.

La Chambre continue le budget : elle passe à celui des colonies.

M. Montebello se plaint qu'on ait détaché aux colonies 169 officiers de l'armée métropolitaine. Il demande qu'on mette fin à cet état de choses.

M. Bourrat demande la suppression de la chefferie du génie.

Un amendement de M. l'abbé Lemire tendant au rétablissement des aumôniers des troupes coloniales est voté.

On passe au budget des invalides de la marine. M. Pelletan demande qu'on réduise de 50 0/0 les versements exigés des marins.

Mais la question est réservée pour un autre jour.

Et les chapitres du budget des invalides de la marine sont votés.

La Chambre aborde le budget des postes.

Après quelques observations de M. Mougeot, la suite est renvoyée au lendemain.

M. Dejante dépose une demande en interpellation au sujet des incidents qui se sont produits à la Bourse du travail, dimanche.

SÉNAT

Séance du 5 mars 1902

M. de Montfort dépose un contre-projet au texte de la commission de l'armée sur le service de deux ans.

On revient à la loi sur la marine marchande.

La commission a accepté sur l'article 3, un amendement de M. Gauthier, relatif aux voiliers, et propose un nouveau texte en conformité de cet amendement.

M. Lecour-Grandmaison demande le maintien du texte primitif, mais il est battu par 209 voix contre 56 et le Sénat vote le nouveau texte de l'article 3, acceptant ainsi à son tour l'amendement Gauthier.

L'article 4 est également adopté avec une modification de rédaction.

L'article 5 passe sans débat.

Sur l'article 1^{er} on réserve un amendement de M. Pichon ; après quoi M. Lecour-Grandmaison développe un autre amendement dont il n'y a rien à dire, car, repoussé par le gouvernement et la commission, il est écarté par 186 voix contre 60.

Puis le débat continue sur l'article 6. Sur cet article 6, M. Cabart Danneville développe longuement un amendement qui, après pointage, est repoussé par 135 voix contre 124.

Au Transvaal

Echec anglais

Lord Kitchener télégraphie :

« Prétoria, 3 mars.

» Le colonel Anderson, qui commandait le convoi du général Von Donop est arrivé à Kraaipan avec neuf officiers et 245 hommes. Voici un compte rendu succinct de cette affaire :

» Le convoi campa dans la nuit du 24 février, à Zyerspruit, à douze milles de Klerksdorp. Il reprit sa marche le 25, à quatre heures du matin, une compagnie d'infanterie en tête, une sur le flanc gauche, une à l'arrière, deux canons et une mitrailleuse en tête du convoi. La yeomanry formant l'avant-garde, les flanqueurs et l'arrière-garde à dix milles de Klerksdorp. L'avant-garde fut accueillie par une fusillade nourrie, partie des buissons, à gauche de la route. L'obscurité était telle, que les lueurs des coups de feu étaient seules visibles. Le convoi se rassembla, présentant un front de douze wagons, et l'artillerie repoussa l'ennemi, puis le convoi reprit sa marche. Une deuxième attaque fut dirigée contre le flanc gauche ; les Boers arrivèrent à cent yards. Nos hommes furent incapables d'empêcher quelques attelages des wagons de s'emporter. Le convoi commença alors à se diriger vers Klerksdorp. A ce moment, l'arrière-garde fut violemment attaquée et demanda un canon, mais un détachement ennemi exécutant alors une charge, s'interposa entre le flanc gauche et le convoi. Les mules s'enfuirent dans toutes les directions, jetant la confusion parmi l'infanterie. L'ennemi, profitant du désordre, écrasa successivement les détachements séparés de l'escorte. Le combat fut acharné et dura plus de deux heures. Les canons tirèrent une quantité énorme de munitions. Les troupes montées, au nombre de 200 hommes, accoururent en hâte de Klerksdorp, en entendant la fusillade, mais elles furent tenues en échec par les Boers jusqu'à ce moment où, voyant les mules s'enfuir, elles comprirent que le convoi était capturé. L'ennemi était au nombre de 1,200 à 1,700, consistant presque dans tous les commandos qui opèrent dans le Transvaal occidental. Delarey, Kemp, Celliers et Lenumer étaient présents. Lenumer serait tué. »

INFORMATIONS

L'accident de M. Waldeck-Rousseau

Le président du conseil a passé une nuit un peu agitée, mais son état continue à être

aussi satisfaisant que possible. Les docteurs Poirrier et Babinski ont rédigé à midi le bulletin suivant :

« Etat très satisfaisant ; le pansement des diverses plaies a été fait ce matin, leur réunion s'effectue normalement sans fièvre ; repos absolu. »

ADRESSES DE SYMPATHIE

Les gouvernements étrangers ont tous télégraphié à leurs représentants à Paris pour leur demander des nouvelles de la santé de M. Waldeck-Rousseau, président du Conseil. Le comte Lamsdorff a chargé l'ambassadeur de Russie à Paris d'exprimer à Mme Waldeck-Rousseau la vive part qu'il prend à ses émotions.

Le roi de Grèce a chargé le ministre de Grèce à Paris d'une pareille mission.

Le gouvernement espagnol, le roi de Serbie, le prince de Monténégro, le roi des Belges, le marquis de Lansdowne, ont également fait parvenir à Mme Waldeck-Rousseau leurs vœux pour le prompt rétablissement du président du Conseil.

Le service de deux ans

M. de Montfort a déposé au Sénat, une proposition de loi formant contre-projet au texte de la commission de l'armée sur la réduction du service militaire à deux ans.

Ce contre-projet tend à modifier la loi de 1889 et à réduire progressivement à deux années la durée du service actif.

Il maintient le principe du service de trois ans, mais il applique dans la pratique et dans la plus large mesure possible le service de deux ans par la voie des libérations anticipées de l'article 39 après deux années de service.

Il ordonne la suppression des dispenses, des articles 21 et 23, mais augmente le nombre des dispensés à titre de soutien de famille, ces dispensés n'étant astreints qu'à six mois de service.

Il encourage, par de nouveaux avantages, le rengagement des hommes de troupes et proportionne exactement le nombre des libérations anticipées, après deux ans de service, à celui des rengagements contractés dans l'année.

La portion du contingent qui doit faire trois ans et qui doit diminuer progressivement par le jeu de la loi est déterminée par le sort.

M. de Montfort estime que le projet allège, dans une très large mesure, les charges du service militaire, tout en maintenant nos effectifs au complet et en leur assurant une fixité indispensable à notre sécurité nationale.

Le Sénat a repoussé ce projet.

Audace de journaliste

Le manager d'un des plus forts quotidiens de New-York vient d'avoir une curieuse idée.

Il a écrit à la reine régente d'Espagne pour lui demander de faire faire au jeune roi Alphonse XIII, une petite colonne de copie sur les causes et les effets des récents événements de Barcelonne.

Il paraît que ce confrère du nouveau monde avait joint à sa lettre un chèque de 30,000 fr.

La reine régente a refusé le tout.

L'Arabe et les voleurs

Une opération chirurgicale des plus intéressantes va être faite à l'hôpital de Constanline.

Dernièrement — il y a trente-quatre jours exactement — un Arabe qui se trou-

vait pendant la nuit près d'Ain-Smara vit des rôdeurs s'avancer vers lui.

Craignant d'être attaqué et dévalisé, le pauvre diable avala coup sur coup vingt et une pièce de 5 francs, une pièce de 2 francs et une autre de 0 fr 50, soit au total une somme de 107 fr. 50.

Les prévisions du prudent indigène se réalisèrent. Il fut abordé par les dangereux compagnons, auxquels il affirma ne rien posséder et qui, déçus, ne purent que le laisser continuer sa route, non sans l'avoir minutieusement fouillé.

Hier, notre homme fut admis à l'hôpital et raconta son aventure.

— La première pièce seule, expliqua-t-il, éprouva quelque difficulté à passer; j'ai avalé les autres sans dommage.

Depuis la petite fortune de cet escamoteur d'un nouveau genre n'a plus revu le jour.

Aussi va-t-on, aussi délicatement que possible, lui ouvrir l'estomac, voire le ventre, pour le remettre en possession du trésor déposé en lieu sûr, mais dont il voudrait faire un meilleur emploi.

CHRONIQUE LOCALE

Palms Académiques

Sont nommés officiers de l'instruction publique :

M. Chaigne, procureur de la République à Cahors.

M. Mazières, adjoint au maire de Cahors.

M. Malrieu, juge au tribunal civil de Figeac.

M. le Dr Calmeilles, maire de Cazals.

Sont nommés officiers d'académie :

M. Fournié, juge au tribunal civil de Cahors.

M. Manhiabal Jean, économiste des hospices de Cahors.

M. Quercy, professeur départemental d'agriculture.

M. le docteur Valat, médecin de l'hospice de Cahors.

M. Tournier, secrétaire de la sous-préfecture de Figeac.

M. Andrieu, chef de société musicale à Carjac.

Nos félicitations.

CAHORS

Contributions directes

M. Salgues de Génès, contrôleur adjoint des contributions directes à Cahors, est nommé contrôleur intermédiaire dans le département du Finistère.

Les ouvriers d'art

Les membres composant le jury d'Etat départemental chargé d'examiner au point de vue professionnel les jeunes gens qui sollicitent la dispense prévue par l'article 23, au titre d'ouvrier d'art, se sont réunis à la préfecture le lundi 24 février 1902, à deux heures du soir.

M. Parvieux, peintre décorateur, a été élu président, et M. Justy, menuisier ébéniste, secrétaire.

Le jury a fixé au 15 avril 1902 la date extrême à laquelle les candidats à la dispense dont il s'agit, travaillant dans le département du Lot, doivent produire leur demande à la préfecture de ce département.

Union littéraire et artistique

Soirée du 6 mars 1902

AU BÉNÉFICE DES PAUVRES

La société a l'honneur de prévenir le public que toutes les cartes d'invitation, sans exception, devront être échangées aux guichets du théâtre, avant l'ouverture, contre des tickets.

Cette mesure est prise comme contrôle et pour garantir aux invités le plus de place possible. Les guichets seront ouverts à 7 h. 1/2.

Les membres de la Société sont priés de retirer leur insigne à la répétition générale de mercredi soir. La production de ces insignes sera exigée au contrôle.

PROGRAMME

1° PARTIE

- 1. Maas en Waal, (J. Kessels) Allegro, par l'Avenir Cadurcien.
2. A Propos, par M. J. B. Rouquet, Président.
3. Ruy-Blas, Scène choisie (V. Hugo), par MM. Pélissier et Holzer.
4. Maitre Pathelin, (Bazin) romance, par M. Hérel.
5. Presqu'une fable, (F. Coppée) M. Mazières.
6. La Méprise de Louspillat, monologue au vaingnant M. Grelier.
7. Rip-Rip, couplet de la paresse, M. Vialard.
8. Les Femmes Savantes scène choisie, par MM. Laurié, Quercy, Monsou.
9. Assaut d'Armes, par MM. Molière, sergent au 7° d'Infanterie et P. Nicolaï.
10. Lendemain de Fêtes, (E. de Sargés) M. Mazard.
11. Le Petit Pipiou, M. Labedan.
12. Pour les Pauvres, (V. Hugo) M. Sahuc.
13. Fête Watteau (Coqulet), par l'Avenir Cadurcien.

Quête faite au profit des pauvres. Entr'acte

2° PARTIE

- 1. Ode à Victor Hugo poésie patoise (G. Nicolaï), par M. Belot.
2. Berceuse de Jocelyn (Godard) M. Hérel.
3. Un Monsieur qui va dans le Monde, M. Pélissier.
4. Derrière la Musique Militaire ! Chansonnette comique, par M. Linsac.
5. Si vous n'avez rien à me dire, romance (paroles de Victor Hugo), par M. Vialard.
6. C'est triste ! ! M. Tubert.
7. Jeux Icariens, par MM. J. Rouquet et A. Couderc.
8. Romance, M. Labedan.
9. Severo Torelli (F. Coppée) Scène choisie MM. Laurié, Pélissier, N...
10. La Bohémienne (Balfe), par l'Avenir Cadurcien.

3° PARTIE

Le Gendarme est sans pitié, Comédie en 1 acte en prose de G. Courteline.
Le Substitut : M. Mazard.
Le Gendarme Labourboux : M. Belot.
Le baron Larade : M. Sahuc.
Un huissier : M. Mention.

APOTHÉOSE

La gloire, allegro Avenir Cadurcien.
P. S. La carte d'invitation sera rigoureusement exigée à l'entrée.

Les Enfants du Quercy

La société amicale des Enfants du Quercy a célébré le 2 au soir, à Toulouse, pour la quatrième fois depuis sa fondation, sa fête annuelle. A cet effet un banquet, admirablement servi dans les salons Tivolier par le Vatel toulousain, a réuni environ soixante-dix convives.

Le banquet était présidé par M. le docteur Maynard, président de la société, assisté de MM. Hallberg, professeur de la Faculté des lettres de Toulouse; Dulac, vice-président de la société, et des divers membres du bureau. Parmi les convives, on remarquait MM. Linol, médecin-principal du 17° corps d'armée; Dardenne, directeur des postes et télégraphes de Toulouse.

Au champagne, M. le docteur Maynard, dans un discours excellent de forme et de pensée, a constaté avec une joie sincère « la parfaite cordialité qui n'a cessé de régner parmi les membres de la société depuis bientôt cinq ans. » Il s'est félicité aussi de la prospérité croissante de l'Amicale du Quercy, « prospérité qui n'a d'autres origines que la confraternité de tous et le désir de mettre en pratique la vieille formule : « Aidez-vous les uns les autres. »

Analysant enfin le programme tout de dévouement et de solidarité qui a présidé à la création de la Société, M. le docteur Maynard, tout en faisant vibrer le patriotisme des Quercynois a eu des mots charmants pour la cité toulousaine si accueillante et si hospitalière; il a présenté les excuses de M. Combarieu, secrétaire général de la présidence, retenu à Paris par ses obligations professionnelles, et qui envoie à la Société amicale et philanthropique des Enfants du Quercy, l'expression de sa cordiale sympathie et de MM. Rey et Vival, députés, retenus à Paris par les travaux parlementaires.

M. le professeur Hallberg a lu ensuite une charmante improvisation prosodique qu'il a appelée « Lesalut aux anciens et aux nouveaux ».

Une sauterie, bal gracieux s'il en fut, a terminé la soirée.

Viande de boucherie

Voici l'état officiel des animaux abattus pendant le mois de février dernier pour la boucherie :

59 bœufs, pesant 39,360 kilos; 37 vaches, pesant 14,699 kilos, dont 31 pour la troupe et 4 bœufs; 610 moutons, pesant 16,774 kilos, 118 veaux, pesant, 11,744 kilos; 50 porcs, pesant, 7,475 kilos; 5 chevaux ou mulets.

Soit au total 879 animaux de races et de qualités diverses, pesant 90,052 kilos, qui ont été livrés à la consommation.

Foire

La foire du 1er mars a été assez importante.

Les cours des bestiaux et des diverses denrées ont été les suivants : Bœufs gras, de 29 à 32 fr. les 50 kilos. Il y a augmentation sur les attelages de 50 fr. par paire depuis les derniers marchés.

Les porcs gras ont fait défaut. Les jennes, de 20 à 30 fr. la pièce. Il y a aussi augmentation sur ces animaux de 3 à 4 fr. par tête.

Montons gras, de 65 à 70 cent. le kilo, et les brebis pour l'élevage, de 28 à 38 fr. la pièce.

Halle. — Blé en vente, 120 hectolitres; vendus, 105; prix moyen, 18 fr. l'hectolitre; mais en vente, 80 hectolitres; vendus, 65; prix moyen, 13 fr. l'hectolitre; pommes de terre, de 3 à 4 fr. les 80 litres; truffes, de 8 à 10 fr. le kilo.

Volailles grasses, de 70 à 75 cent. le demi-kilo; dindes 50 cent. le demi-kilo; lapins privés, 45 c. le demi-kilo; œufs, de 65 à 70 cent. la douzaine.

Théâtre des Variétés

DIRECTION DONVILLE. — ALLÉES FÉNELON SEMAINE DE CLOTURE

Mardi 4 Mars 1902 (offert aux dames) Othello le bandit, drame en 3 actes.

L'Amour en sabots, vaudeville en 1 acte. Mercredi 5 mars 1902 (offert aux dames)

Mignon, drame en 3 actes. Le Rendez-vous, vaudeville en 1 acte.

Jeudi relâche, samedi et dimanche dernières représentations. Prix et heure ordinaires.

Musique du 7me de ligne

PROGRAMME DES 6 ET 9 MARS

La lune de Miel (Allegro) Rosey.
La Poupée de Nuremberg (Ouverture) Adam.
L'Estudiantina (Valse) Lacôme.
François les bas bleus (Fantaisie) Bernicat.
Marche Russe Ganne

De 3 à 4 heures. Allées Fénelon

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 2 au 4 mars 1902

Décès

Estienne, François Dominique, directeur d'école normale en retraite, 45 ans, faubourg Cabessut.
Mercadier, Marie, Vve Ricard, 75 ans s. p. rue Montaudié, faubourg Cabessut.
Miquel, Jean-Pierre, cultivateur, 70 ans, à Cabazat.
Mayzen, Antoine, s. p. 73 ans, célibataire à l'hospice.

CURIEUX PHÉNOMÈNES

Le monde savant constate journallement les effets merveilleux produits par la « Kola Simond's » sur l'organisme. — Malades désespérés, vieillards, enfants, femmes, anémiés affaiblis recouvrent en peu de jours une santé florissante. — Toute les personnes même en excellente santé doivent, pour la conserver et obtenir une vigueur physique et intellectuelle surprenante, prendre cet aliment merveilleux comme déjeuner. La « Kola Simond's » régènera l'humanité. — Dr Ercoles.

Concessionnaire à Paris, 45, rue Cambon, M.-J. LORIN et Co. — La boîte de 40 tasses 2 fr. 60. — 80 tasses 4 fr. 95 franco. — La demander partout.

MADemoiselle MONTE-CRISTO

PAR B. FLEMMING (Traduit de l'anglais par Ch.-Bernard Derosne)

PREMIÈRE PARTIE UN JOLI TÉNOR

VIII Troisième avertissement

Mais Catherine le regardait toujours et de sa même façon; il sentit un frisson l'agiter intérieurement. Il se mit alors à sourire avec l'air innocent d'un enfant. — Est-ce tout? demanda-t-elle lentement ou n'est-ce que le commencement de la série des mensonges que vous vous disposez à me faire? — Sur mon honneur, Catherine, je vous dis la vérité! Mais comment, au nom du ciel, avez-vous jamais entendu parler de Marie de Lansac? Il y eut un silence. — Vous lui avez donné des leçons de chant, à cette demoiselle de Lansac?... Elle est jeune? — Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec l'Agence Havas.

— Elle est jeune. — Belle? — Elle est belle. Un genre que je n'aime pas... Mais elle est belle. — Oh! faites moi grâce, je vous en prie, de vos compliments. Vous n'aimez que les femmes laides, qui ont la peau noire. C'est entendu. Monsieur Dantrée, êtes-vous en correspondance avec Mlle de Lansac? — Certainement non, Catherine. Que voulez-vous dire? Mais, cette fois, il avait pâli. Qui avait pu lui parler d'elle?... Qu'avait-elle découvert? — Ce que je veux dire, le voici, monsieur Dantrée. Cette adresse est de votre écriture, et vous renvoyez à Mlle de Lansac ses lettres et son portrait. Ce paquet est tombé de la poche de votre pardessus, dans le vestiaire... Et vous n'aviez jamais correspondu avec Mlle de Lansac?... vous lui aviez seulement donné des leçons de chant!... Cela suffit, monsieur Dantrée; cessez de vous en vanter, de vous vanter moi par de nouveaux mensonges. Elle lui remit le paquet. Gaston n'y avait pas pensé un seul instant. De pâle qu'il était, il devint blême et ne trouva pas un mot à répondre. Les yeux fermés de Catherine ne l'avaient pas un seul instant quitté. Elle était, elle-même, complètement pâle. — Pas un mot!... dit-elle dans une sorte de murmure. Regardez-le!... C'est vrai alors tout ce qu'ils ont dit. C'est un fourbe... un imposteur!... — Je ne suis pas un imposteur, répliqua

Dantrée avec indignation. Ne soyez pas si prompt à me condamner sans m'entendre. Si vous voulez me faire l'honneur de m'écouter je puis expliquer... Elle l'arrêta net, et avec un sourire méprisant: — Oh! je m'en rapporte à vous, et, si j'ai la patience de vous écouter, il est probable que ce ne sont pas les explications qui vous manqueront. Dites-moi combien de mensonges m'avez-vous déjà dit? — Pas un, je vous le jure!... Par pitié, Catherine, cessez de me torturer ainsi. Je vous ai dit la vérité, j'ai donné des leçons de chant à Mlle de Lansac. Je n'ai jamais songé à elle, pas un instant, mais elle... c'est elle... Oh! Catherine, vous me demandez de ces choses qu'un homme ne peut dire sans ridicule. — Elle s'est éprise de vous?... C'est cela que votre modestie vous empêche de dire? — Eh bien, oui! dit Dantrée en se croisant les bras et en la regardant en face, puisque vous me forcez à le dire... Tenez-moi pour un fat, un sot, si vous voulez, mais croyez-moi. Oui! elle s'est éprise de moi et elle m'a écrit depuis que j'ai quitté la Nouvelle-Orléans. Je n'ai jamais répondu à ses lettres. Je vous ai dit la vérité en disant que je n'avais jamais correspondu avec elle. Hier soir, elles me sont tombées sous la main par hasard, ainsi que son portrait, et j'ai pensé que je n'avais pas le droit de les garder plus longtemps. Je les ai réunies et mises sous enveloppe, comme vous le voyez, pour les lui renvoyer. Je ne vous ai jamais parlé d'elle. Pourquoi l'aurai-je

fait?... Elle n'était rien pour moi, et ce n'eût été guère honorable, en vérité, de venir vous dire qu'une jeune fille de la Nouvelle-Orléans m'avait écrit des lettres d'amour. Dantrée cessa de parler, demeurant toujours les bras croisés, dans la pose d'un homme dont la dignité a été blessée. Elle respira longuement. — Et c'est tout?... dit-elle lentement. — Tout, mademoiselle Dangerfield, sur mon honneur!... — Si je pouvais le penser!... Si j'osais le croire!... — Ah! vous êtes aimable, Catherine, fit-il avec amertume. Et si vous doutez ainsi de ma parole, il est vraiment temps de nous séparer. Le drôle la connaissait bien, et la pauvre enfant, qui tremblait des pieds à la tête s'écria: — Nous séparer... Ah! Gaston, pouvez-vous dire ce méchant mot si légèrement?... Vous le voyez, je vous aime de toute mon âme et je vous crois. Vous m'êtes si cher que la seule pensée qu'une autre puisse avoir un droit sur vous, quelque léger qu'il soit, m'est insupportable. Voulez-vous me jurer que ce que vous m'avez dit est la vérité? Il étendit le bras et fit le serment demandé sans sourcilier. — Devant Dieu et devant les hommes, je vous le jure! Catherine lui prit la main et dit: — C'est bien, Gaston, n'en parlons plus. (A suivre.)

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Tribunal correctionnel. —
Audience du 1^{er} mars. — Le tribunal prononce d'abord une condamnation à 50 francs d'amende pour délit de chasse en temps prohibé et passe ensuite au jugement des affaires suivantes :

Noël Maurel, âgé de 50 ans, né à Saint-Privat (Corrèze), tuilier ; Louis Thibault, âgé de 30 ans, né à Saint-Rémy (Eure-et-Loire) ; Gabriel Isnard, âgé de 30 ans, né à Arles (Bouches-du-Rhône), chanteur ambulancier, et Henri Moreau, âgé de 40 ans, né à Gannat (Allier) cimenteur, tous quatre sans domicile fixe, repris de justice, sont poursuivis pour mendicité. Le tribunal condamne Maurel à dix jours d'emprisonnement, Thibault à dix jours, Moreau à quinze jours et Isnard à un mois. Ce dernier, inculpé en outre d'ivresse manifeste et d'outrages envers le commissaire de police, est condamné à 5 francs d'amende.

Jean Gazal, âgé de 54 ans, cultivateur à Saint-Hilaire-Bessonnie, comparait sous l'inculpation d'outrage public à la pudeur et d'ivresse manifeste. Le tribunal le condamne à 30 francs d'amende pour l'outrage et à 1 franc pour ivresse. Il bénéficie de la loi de sursis.

Abattoir. — Voici le nombre d'animaux abattus à l'abattoir de notre ville pendant le mois de février :

Bœufs, 8 ; veaux, 85 ; moutons, 117 ; porcs, 15. Total, 225 têtes.

Série de cambriolages. — Une de ces dernières nuits, un malfaiteur a enfoncé la porte d'une maisonnette sise au ruisseau des Fades, appartenant à M. Gustave Laborie, charpentier, et a pénétré dans l'intérieur pour la dévaliser. Des soupçons pèsent sur un individu qui est coutumier de ce genre d'exploits nocturnes.

Ces jours derniers, un cheminier a tenté de dévaliser M. Latapie propriétaire à Sonnac. Il avait déjà enfoncé la serrure de la porte d'une maison un peu éloignée du chef lieu de la commune, mais il n'a pu pénétrer à l'intérieur parce qu'il a été aperçu par une voisine.

Le même jour, probablement le même individu, a pénétré en passant par une lucarne dans une maison appartenant à M. Bouzou, cultivateur à Bourroucaou.

CAMBURAT. — Bonne nouvelle. — Nous apprenons de bonne source qu'une carrière de phosphate sera incessamment ouverte à Campagnac, village de notre commune. Cette carrière serait, paraît-il, d'une importance considérable.

CAJARC. — Souscription au profit des pauvres. — Une souscription au profit des pauvres, ouverte par un comité républicain de Salvagnac-Cajarc, a produit actuellement une somme assez importante.

Le comité a fait une distribution de pain dimanche dernier et en fera une autre dimanche prochain.

Nous adressons toutes nos félicitations aux dévoués citoyens qui ont pris cette initiative.

BAGNAC. — Election municipale. — A la suite de la dissolution du conseil municipal, les électeurs ont été convoqués pour le dimanche 2 mars à l'effet d'élire 16 conseillers.

Au 1^{er} tour de scrutin un seul candidat a été élu comme ayant obtenu la majorité absolue des suffrages.

Le second tour de scrutin aura lieu le dimanche 9 mars.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — Arrestation. — Jeudi soir, M. le commissaire de police de notre ville a arrêté le nommé François Thiébault, âgé de 35 ans, originaire de l'île-de-Ré, sans domicile fixe, sous l'inculpation de mendicité.

Il paraît que cet individu s'introduisait dans les maisons à la nuit close et demandait impérieusement l'aumône sur un ton menaçant.

Conduit devant M. le procureur de la République de Gourdon, après interrogatoire sommaire, ce magistrat l'a fait écrouer à la prison de notre ville.

Thiébault a déjà subi plusieurs condamnations antérieures.

QUATRE-ROUTES. — Le Comité Républicain Radicaux s'est réuni en Assemblée générale au nombre de 170 membres samedi dernier à 7 heures du soir.

Au début de la séance il a été procédé au vote pour le renouvellement du bureau et pour la constitution d'un bureau honoraire ; tous les candidats proposés ont été élus à l'unanimité.

Ensuite, Monsieur Malvy, conseiller général de Vayrac, candidat aux prochaines élections législatives, a pris la parole et dans une chaude allocution a renouvelé ses convictions républicaines et flétri le cléricalisme. Pendant plus d'une heure le jeune et sympathique conseiller général a tenu l'auditoire sous le charme de sa vibrante parole.

A l'issue de la réunion, l'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité :

Le Comité Républicain Radical des Quatre-Routes réuni en assemblée générale au nombre de 170 membres, le samedi 1^{er} mars à 7 heures du soir, dans la salle du Comité en vue des prochaines élections législatives, ont affirmé le principe suivant :

Un congrès composé de délégués du parti Républicain Radical de chaque commune doit reconnaître comme principe essentiellement démocratique la liberté des candidats au premier tour de scrutin et faire prendre aux candidats radicaux l'engagement de se présenter unis devant le suffrage universel avec promesse de désistement en faveur du plus favorisé.

Le Président : A. GOUYGOU
Le Secrétaire : J. MONTEIL

MASCLAT. — Construction scolaire. — Une subvention de 15,070 fr. a été allouée à la Commune sur les fonds de l'Etat en vue de la construction d'un groupe scolaire.

Les travaux seront mis incessamment en adjudication.

Après 15 ans. — Saint-Jean-de-Fos (Hérault) le 16 février 1901. Depuis que j'ai été guéri par les Pilules Suisses en 1885, je n'ai pas cessé de les employer et je m'en trouve toujours très bien. Je vous remercie et je vous autorise à publier ma lettre. Jean COMBACAL (Sig. lég.).

A. M. Hertzog, pharm., 28, rue de Grammont Paris.

VARIÉTÉS

PREMIER PAS

Par une matinée un peu fraîche d'un printemps précoce, Raymond et moi, étions assis dans un coin reculé du square de la ville, cachés par les capricieux replis d'un rocher artificiellement flanqué à cet endroit toujours ombragé que bien des amants doivent fréquenter. Un jeune homme de mes amis, chargé de peine du léger fardeau de dix-huit à dix-neuf années, se promenait seul, passant et repassant devant notre gîte trompeur et mystérieux, un journal dans les mains. Son front découvert, son regard pénétrant, sa bouche plissée d'un sourire involontaire, sa démarche, sa tenue tout en lui respirait le bonheur et la satisfaction.

Tu ne sais donc pas qu'il a fait aujourd'hui son premier pas, dis-je à Raymond qui m'interrogeait sur la bizarrerie manifeste de ce personnage. Intrigue amoureuse, folies de jeunesse, impatient rendez-vous, sois en sûr, rien de cela ne le hante à cette heure. Ce sont là, te dirait-il, plaisirs passagers qui délassent — et parfois lassent — le corps, mais impropres à susciter une joie saine, une félicité durable ! Veux-tu savoir ce qu'il lit avec tant d'attention à la troisième page du journal ? c'est son premier article, c'est ce qu'il a pensé et ce qu'il a écrit. Mais plutôt avec quelle vaniteuse contemplation, ses beaux yeux noirs parcourent les lignes qu'il a enfantées et qu'un rédacteur favorable à ses débuts a insérées dans un quotidien à la mode ! Hier il convoitait un peu de cette façon qui chaque jour pourvoit aux incessants besoins de mille feuilles éphémères ; aujourd'hui il est tout fier de sa courte élocution. Penser qu'en ce jour, jour qui fera date dans sa vie, quelques personnes en quête de nouvelles et alléchées par un titre pittoresque, jetteront un coup d'œil sur cette œuvre qui est sienne voilà qui le flatte joliment et suffit à repaître de folles espérances son orgueil bien pardonnable.

Ce fameux article, j'en ai lu avant qu'il ne paraisse, j'ai assisté à sa création, j'ai collaboré à son baptême. Il ne traite point politique, voie trop épineuse pour que notre

tendre novice essaie d'en aplanir les rugosités, trop rude et périlleuse pour qu'il y hâsarde ses premiers pas... d'ailleurs son esprit rêveur, son caractère paisible et droit s'accorderaient mal des luttes, chicanes et mensonges qui trop souvent sont les accessoires indispensables de ce grand commerce qu'est la politique. C'est bien moins encore une polémique religieuse : peu lui importe, j'en assure, que les jésuites aient passé la frontière, qu'on laïcise les écoles ou que l'on méconnaisse le pouvoir papal ! Il est là dessus d'un je m'enfichisme absolu et peut-être aussi d'une sagesse parfaite. Littéraire, artistique, scientifique ou moral, pas davantage : c'est un je ne sais quoi, une pensée mise à jour, un rien plaisant et coquet qu'on lit avec intérêt, qu'on relirait avec ennui, un rien qui vous amuse et vous fait dire : « Pas mal pour un premier pas ! »

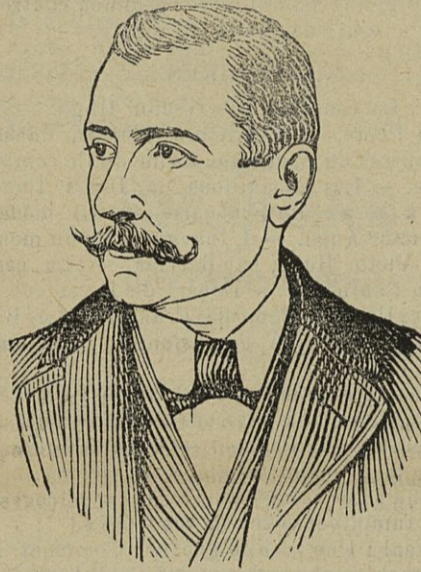
JULES-ÉMILE.

PERTE DE VOIX.

Ayant, pendant trois jours, pris de l'émulsion Scott, il put recommencer à chanter.

Pour un artiste lyrique une affection de la gorge ou des poumons est plus qu'une simple maladie, c'est en effet, sa carrière menacée ; voici justement un cas où non seulement l'artiste recouvre la voix, mais encore la santé : Paris, 5 juillet 1901.

Messieurs. Il y a quelques temps, je pris une bronchite. Une toux opiniâtre me secouait, des douleurs se manifestaient à la poitrine, dans le dos. Obligé de rester au lit, je dus interrompre mon engagement au Grand-Théâtre de Marseille.



M^r JAVID

Je ne mangeais presque rien, passais mes nuits blanches et dépérisais à vue d'œil, j'avais l'estomac absolument délabré par les tisanes, les sirops, la créosote, le goudron, etc. N'ayant jamais pu avaler une cuillerée d'huile de foie de morue et sur l'avis favorable de mon médecin, spécialiste de la gorge, j'essayai l'émulsion Scott. Je l'absorbais et la digérais très facilement : elle agit donc promptement et 3 jours après, je pouvais chanter à nouveau. Ayant continué l'emploi de votre Emulsion Scott, je suis complètement guéri de ma bronchite. Votre merveilleux remède m'a rendu la voix et conservé la vie. Javid, 54, rue Damrémont.

L'émulsion Scott est le meilleur auxiliaire du chanteur. Non seulement elle déracine les maladies telles que la bronchite, mais aussi rend promptement à la gorge ses pleines facultés en adoucissant et fortifiant les organes dont dépend l'existence de l'artiste.

Si vous tenez à vous remettre comme M. Javid, vous devez employer l'émulsion Scott, ainsi que le lui conseilla son médecin, spécialiste des maladies de la gorge et des poumons. Le Docteur précisa en effet, il ordonna l'émulsion Scott et non une imitation ou substitution. Il eût pu aisément prescrire d'autres choses, mais il n'avait pas confiance en ces autres choses et prescrivit l'émulsion Scott qu'il savait devoir sauver son malade.

Ne comparez pas l'émulsion Scott à l'huile de foie de morue ordinaire. Tout en conservant les propriétés curatives de l'huile elle y ajoute les qualités reconstituantes des hypophosphites de chaux et de soude. L'émulsion Scott n'a rien de l'odeur et du goût de l'huile de foie de morue ; tout estomac, même délicat, l'accepte aisément alors qu'il ne peut supporter l'huile ordinaire.

Vous trouverez l'émulsion Scott dans toutes pharmacies. Elle est vendue non en litres, mais en flacons dont l'enveloppe couleur saumon porte notre marque de l'homme chargé d'une grosse morue. Echantillon sera envoyé franco, contre 0 fr. 50 de timbres adressés à Delouche et Cie. ph., pl. Vendôme Paris.,

BULLETIN FINANCIER

La séance a été assez mouvementée, faible au début les cours ont repris en clôture par le fait de quelques demandes.

C'est encore la lourdeur du marché des mines à Londres qui paraît empêcher le mouvement de hausse.

Nous retrouvons le 3 0/0 à 101.30 ; le 3 1/2 0/0 à 101.95 et l'amortissable à 100.35.

Le Crédit Foncier se traite à 735 ; le Comptoir National d'Escompte à 578 ; le Crédit Lyonnais est en hausse à 1 060 ; la Société Générale à 808 fr.

La compagnie française des mines d'Or cote 116 fr.

Les Chemins français n'ont pas sensiblement varié.

Le Suez en nouvelle hausse clôture à 2.945.

La Dynamite Centrale s'avance à 765.

Les établissements Orosdi Back sont recherchés à 201 et 203.

Parmi les fonds étrangers : l'Extérieure à 77.15 ; l'Italien à 100.10 ; le Portugais à 28.47.

Le Turc D s'inscrit à 26 5/8 ; la Banque Ottomanne à 564.

MARCHÉS

La Villette

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.		VENDUS.		PRIX EXTRÊMES.
	NOM.	QUANT.	NOM.	QUANT.	
Bœufs.	1518	1388			0.78 à 1.40
Vaches.	667	557			0.74 à 1.36
Taureaux.	131	134			0.74 à 1.44
Veaux.	1321	1091			1.30 à 2.10
Moutons.	17046	14000			1.38 à 2.04
Porcs.	4728	4728			1.02 à 1.42

Bordeaux

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.		VENDUS.		PRIX EXTRÊMES.
	NOM.	QUANT.	NOM.	QUANT.	
Bœufs.	139	79			50 à 69
Vaches.	16	7			35 à 55
Moutons.	818	293			75 à 80
Porcs.	1779	1486			47 à 52

Grande Chapellerie en tous genres

AGRANDISSEMENT

ET

Installation Nouvelle de

l'ancienne

Maison

Rossignol

17, Rue de la Liberté

CAHORS

EUG. COUDERC & C^o

CAHORS

OUVERTURE

DU

MAGASIN

Le 15 MARS 1902

Le 15 MARS 1902

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Semaine Sainte à Séville

Foire de Séville

COURONNEMENT DU ROI ALPHONSE XIII

A l'occasion des cérémonies de la Semaine Sainte, du 24 au 29 Mars, et de la Foire et des Fêtes qui auront lieu à Séville, du 18 au 22 Avril, et du Couronnement du Roi Alphonse XIII, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie du Midi de la France et les Compagnies espagnoles, délivrera du 10 Mars au 16 Avril inclus, au départ de Paris, Orléans, Le Mans, Tours, Poitiers, Saumur, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, des billets Aller et Retour de première classe pour Séville, au prix réduit et uniforme de 250 francs par place, avec faculté d'arrêt à divers points du parcours.

Ces billets seront valables jusqu'au 31 Mai inclusivement, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ ; ils donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe « Sud-Express » jusqu'à Madrid, à la condition de payer en outre du prix ci-dessus, le supplément complet pour le parcours effectué dans ce train.

Bulletin météorologique

DATES	TEMPÉRATURE		Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer	Temp.
	maxima	minima		
2 Dim.	+ 13.5	+ 8	762	Pluie
3 Lundi	+ 14	+ 7	763	Beau
4 Mardi	+ 10	+ 4	757.5	Beau

Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Temps probable : Variable

D^r HERBEAU.

